

ASSOCIATION OPERA NATIONAL DE LYON

Siège social : 1 Place de la Comédie
69001 LYON
SIREN 339 391 021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2023 **SIREN 339 391 021**

TALENZ AUDIT

62 rue de la Chaussée d'Antin | 75009 Paris | Téléphone : 01.40.16.79.80 | E-mail : paris@talenz-fidorg.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 32 141 € | SIRET 82148335100010 | RCS Paris 821 483 351 | TVA Intracommunautaire FR 68821483351
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'Association OPERA NATIONAL DE LYON,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association OPERA NATIONAL DE LYON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Une part importante des produits est constituée de subventions. Dans ce cadre, nous nous sommes assurés par sondages de leur réalité et du caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

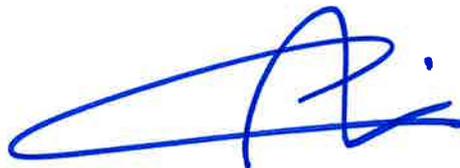
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé

que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 5 juin 2024.

TALENZ AUDIT
Commissaire aux Comptes



Frédéric CHEVALLIER
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 085 179	1 014 319	70 859	144 431
Immobilisations incorporelles en cours	17 120		17 120	11 320
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	905 215	113 338	791 878	837 138
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 242 745	5 241 299	1 001 446	1 114 224
Immobilisations corporelles en cours				3 298
Autres	6 083 068	4 781 311	1 301 758	1 388 599
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	65 000		65 000	65 000
Autres titres immobilisés				
Prêts	447 276		447 276	405 368
Autres	29 351		29 351	27 795
TOTAL I	14 874 954	11 150 267	3 724 688	3 997 173
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	32 882	10 606	22 276	32 189
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	968 447	156 861	811 586	1 606 102
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	4 584 828	543 172	4 041 656	5 977 567
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 134 939		4 134 939	5 384 860
Charges constatées d'avance	912 884		912 884	625 554
TOTAL II	10 633 980	710 639	9 923 341	13 626 271
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	25 508 934	11 860 906	13 648 029	17 623 444

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	76 225	76 225
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	5 300 106	5 300 106
Autres		
Report à nouveau	352 513	610 286
Excédent ou déficit de l'exercice	(667 885)	(257 772)
Situation nette (sous total)	5 060 958	5 728 843
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	881 641	932 228
Provisions réglementées		
TOTAL I	5 942 598	6 661 071
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	867 430	520 053
Provisions pour charges		
TOTAL III	867 430	520 053
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	665	4 410
Emprunts et dettes financières diverses	9 796	9 796
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 188 587	2 455 976
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	2 215 219	2 144 332
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 835 868	5 324 627
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	587 864	503 180
TOTAL IV	6 838 000	10 442 320
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	13 648 029	17 623 444

COMPTES DE RESULTAT EN LISTE



	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	54 835	35 552
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	4 814 006	6 541 248
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	21 393 823	20 921 847
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	7 095	2 705
Mécénats	1 326 000	521 688
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	144 747	437 448
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	193 633	117 396
TOTAL I	27 934 138	28 577 884
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	495	3 521
Variation de stock	734	(11 648)
Autres achats et charges externes	12 084 109	12 419 630
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	368 580	270 384
Salaires et traitements	10 765 657	10 841 108
Charges sociales	3 821 365	3 934 969
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	726 083	627 172
Dotations aux provisions	382 377	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	604 642	879 781
TOTAL II	28 754 042	28 964 917
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(819 904)	(387 034)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 727	1 918
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	478	1 664
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	5 205	3 581
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	10 433	12 479
Différences négatives de change	3 353	17 278
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	13 786	29 758
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	(8 581)	(26 176)

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(828 485)	(413 210)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	30 860	86 288
Sur opérations en capital	220 587	234 170
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	70 000	42 200
TOTAL V	321 447	362 658
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	64 186	570
Sur opérations en capital	65 751	57 328
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	42 126	149 323
TOTAL VI	172 063	207 220
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	149 384	155 438
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	(11 215)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	28 260 791	28 944 123
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	28 928 676	29 201 895
EXCEDENT OU DEFICIT	(667 885)	(257 772)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	8 742 024	8 476 337
Bénévolat		
TOTAL	8 742 024	8 476 337
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	(8 742 024)	(8 476 337)
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	(8 742 024)	(8 476 337)

Annexe au bilan et compte de résultat

Annexe

- Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 et dont le total est de 13 648 029 euros
- Au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -667 885 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 2 mai 2024.

Modèle économique

L'association a pour objet la gestion et la promotion de l'établissement nommé Opéra national de Lyon, qui a pour mission la création, la production, l'organisation et l'exploitation à Lyon, dans la Région Auvergne Rhône, Alpes, en France et à l'étranger, de toutes activités lyriques, musicales, chorégraphiques et théâtrales et plus généralement de toutes activités artistiques et culturelles. Elle a également pour objet les activités de formation et de médiation à destination des publics dans les domaines lyrique, musical, chorégraphique et théâtral.

L'association pourra réaliser ou co-réaliser, produire ou co-produire, diffuser ou co-diffuser toutes activités phonographiques, radiophoniques, télévisuelles, cinématographiques ou audiovisuelles.

A titre accessoire, elle pourra réaliser des activités commerciales utiles à l'accomplissement de l'objet social.

Pour ce faire les moyens mis en œuvre sont des moyens financiers et humains.

Les moyens financiers comprennent :

- Les recettes provenant des manifestations et des prestations produites par l'association,
- Les subventions accordées par l'Etat, les collectivités territoriales et l'Union Européenne,
- Les aides financières provenant d'actions de mécénat et de parrainage
- Et plus généralement toutes ressources non interdites par un texte législatif ou réglementaire ou par la jurisprudence.

Les moyens humains comprennent :

- Des personnels salariés par l'association sur des fonctions artistiques, techniques ou administratives
- Des fonctionnaires de l'état ou territoriaux détachés ou mis à disposition

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux principes comptables généraux du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général et dans le respect des dispositions particulières du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendances des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Les instances de l'automne 2023 ont validé une nouvelle convention opéra national pour les années 2024 à 2027, fédérant l'Etat / Préfecture – DRAC Auvergne Rhône Alpes, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon autour du projet artistique et culturel de Richard Brunei, directeur général et artistique de l'Opéra de Lyon. Cette convention décline les objectifs du label Opéra national en région. Parallèlement une convention similaire est effectuée entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Opéra de Lyon.

Evènements marquants de l'exercice

L'année 2023 a été marquée par l'annulation de la quasi-intégralité de l'édition 2023 du Festival, dans un contexte de tensions et mouvements sociaux liés à la réforme nationale des retraites. Afin de sécuriser la mise en oeuvre de la saison 23-24, l'Opéra de Lyon a pris la décision d'annuler certains évènements déficitaires du printemps 23 et de l'été, ainsi que de fermer pendant un mois le Grand Théâtre.

Lors d'une assemblée générale extra-ordinaire de fin d'année, une modification statutaire a été adoptée, visant notamment à amender les modalités de nomination des personnalités qualifiées de l'Opéra de Lyon, ainsi que leur nombre.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Lyon Opéra Restauration

Lyon Opéra Restauration est une filiale détenue à 100% par l'Opéra de Lyon, ayant pour objet d'assurer les activités de restauration de l'Opéra national de Lyon.

Le capital social est de 50 000 euros, la réserve légale de 3 988 euros, le report à nouveau de -92 924 euros.

Au 31 décembre 2023 les capitaux propres s'élèvent à -29 718 euros.

Pour l'exercice 2023 le chiffre d'affaires s'est élevé à 618 394 euros, le résultat à 9 218 euros.

L'activité de la filiale a été impactée par les annulations d'activité de l'Opéra de Lyon. Un plan d'action visant à consolider la filiale et conforter ses résultats est toujours en cours.

Contributions volontaires en nature

La mise à disposition de personnels contractuels Ville de Lyon au bénéfice de l'Association est effectuée historiquement par la Ville de Lyon à titre gracieux.

Cette mise à disposition n'est donc pas comptabilisée par l'Association, de même qu'elle ne l'est pas dans la comptabilité de la Ville. Elle est estimée à 7 998 785 euros pour l'année 2023.

Quatre conventions, conclues également avec la Ville de Lyon, prévoient la mise à disposition à titre gratuit de locaux de stockage et ateliers de fabrications de décors, costumes et accessoires situés 21 rue Roger Salengro, à Vénissieux (69200), de locaux de répétition situés 102 rue de Marseille à Lyon 7^{ème} et de deux parking situés 102 rue de Marseille à Lyon 7^{ème}, de locaux de travail pour la maîtrise situés 3 rue de l'Angile à Lyon 5^{ème}.

Cette mise à disposition n'est donc pas comptabilisée par l'Association, de même qu'elle ne l'est pas dans la comptabilité de la Ville. Elle est estimée pour l'année 2023 à 465 534 euros pour les locaux de Vénissieux, à 152 344 euros pour les locaux de répétition rue de Marseille et à 1 733 euros pour les parkings, à 57 115 euros pour les locaux de la maîtrise, à 66 513 euros pour l'indexation du loyer de Grand Théâtre.

Les comptes annuels sont ainsi le reflet des seules opérations prises en charge directement par l'Association.

Immobilisations incorporelles

Est inscrit à ce poste le coût des logiciels informatiques. L'amortissement correspondant est calculé de façon linéaire sur un, à cinq ans au prorata temporis.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

La seule acquisition 2023 correspond à une étude sur la refonte du réseau informatique.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à l'exception des matériels transmis par la Ville de Lyon lors de la reprise de l'atelier des décors.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements et installations : 3 à 15 ans
- Installations générales-constructions sur sol d'autrui : 20 ans
- Matériels spécifiques aux spectacles : 1 à 10 ans
- Matériels et outillages : 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 5 ans
- Mobilier de bureau et informatique : 1 à 10 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les principales acquisitions en 2023 correspondent à des opérations de maintenance sur le matériel scénique et sur les équipements du Grand Théâtre (maintenance niveau 3 et 4).

Dépenses spécifiques liées aux spectacles

Les stocks de fournitures diverses à la clôture (livres, disques, affiches, fournitures administratives, consommable divers) ont été considérés comme non significatifs par rapport aux consommations de l'exercice.

En conséquence, les dépenses engagées à ce titre sont intégralement comprises dans les charges de l'exercice.

Les fournitures spécifiques aux spectacles déjà représentés sont rattachées à l'exercice au prorata du nombre de représentations.

Stocks et matières premières de l'atelier des décors

Les stocks de matières premières sont valorisés au dernier prix d'achat connu à la clôture de l'exercice. Compte tenu de la rotation rapide de ces stocks, cette méthode de valorisation est assimilable à la méthode du premier entré-premier sorti.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la recouvrabilité est incertaine à la clôture de l'exercice, et est calculée sur le montant hors taxe de la créance en fonction du risque de recouvrabilité.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux productions en cours à la clôture de l'exercice, selon les règles définies au paragraphe « Règles et méthodes comptables ».

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance se rapportent à la cession de spectacles en coproduction. Les produits seront reconnus lors de la réalisation des représentations, selon les règles définies au paragraphe « Règles et méthodes comptables ».

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel bénéficiaire de 149 384 euros est constitué des éléments suivants :

- La quote-part de subvention d'investissement de 220 587 euros
- Hors QP subvention d'investissement, un résultat exceptionnel déficitaire de 71 203 euros, principalement lié à la provision de trois rupture conventionnelles et l'apurement des factures non établies 2017-2021

Fonds associatif sans droit de reprise

La contrepartie des actifs apportés par la Ville de Lyon lors de la reprise de l'atelier des décors est portée à un compte spécifique de dotation sans droit de reprise pour un montant de 76 225 euros.

Subvention d'investissement

La reprise des subventions d'investissement s'effectue au même rythme et sur la même durée que les amortissements des immobilisations acquises au moyen de ces subventions. En cas de subvention partielle la dotation aux amortissements est affectée du rapport : subvention/immobilisation.

En 2023 une subvention d'investissement de 170 000 euros a été accordée par la Ville de Lyon.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges, relatives à des litiges prud'hommaux, ont été évaluées en fonction des risques considérés comme probable à la clôture de l'exercice, et correspondent à la meilleure estimation de la direction à la date de l'arrêté des comptes.

Subventions complément de prix

Les subventions complément de prix sont comptabilisées en fonction des montants arrêtés par les collectivités versantes à la date de l'établissement des comptes annuels. Au 31 décembre 2023 il restait à recevoir 3 329 848 euros de subventions.

Subventions comptabilisées

€ TTC	2023	2022
DRAC	6 343 817	6 043 817
Région Auvergne Rhône Alpes	2 500 000	2 310 000
Métropole de Lyon	2 919 391	2 919 391
Ville de Lyon	7 000 000	7 000 000
Ville de Lyon titulaires	2 994 221	2 565 916
	21 757 429	20 839 124

Honoraires du commissaire aux comptes

Pour l'exercice 2023, le montant des honoraires du commissaire aux comptes pris en charges s'élève à 36 600 euros.

Personnes les mieux rémunérées

La rémunération des trois plus haut cadres dirigeants salariés est de 330 731 euros.

Engagements financiers

L'engagement en matière de retraite, qui n'a pas été comptabilisé, s'élève à 334 414 euros au 31 décembre 2023. Les paramètres retenus pour le calcul ont été les suivants :

- Taux d'actualisation : 3.65%
- Taux d'augmentation des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 64 ans

En décembre 2018 l'Opéra a souscrit un contrat Indemnités Fin de carrière auprès de ACM Vie SA CIC Assurances. Le montant de la cotisation initiale a été de 305 000 euros. En 2020 l'Opéra a versé une cotisation de 300 000 euros. En 2021 l'Opéra a versé une somme de 100 000 euros. Il n'y a pas eu de versement en 2023.

Effectif ETP

Employés : 52

Agents de maîtrise et techniciens : 30

Cadres : 72

Artistes : 62

Immobilisations

OPERA DE LYON



Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 05/06/24

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			5 800
Autres immobilisations incorporelles	1 137 660		
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 137 660		5 800
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	905 215		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	6 104 687		141 084
Installations générales, agencements et divers	3 990 361		126 950
Matériel de transport	110 042		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 790 829		77 844
Emballages récupérables et divers	5 000		
Immobilisations corporelles en cours	3 298		
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	12 909 433		345 878
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	65 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	433 163		46 103
TOTAL immobilisations financières :	498 163		46 103
TOTAL GÉNÉRAL	14 545 256		397 781

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		41 161	1 102 299	
TOTAL immobilisations incorporelles :		41 161	1 102 299	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			905 215	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		3 026	6 242 745	
Inst. générales, agencements et divers		17 265	4 100 045	
Matériel de transport			110 042	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		693	1 867 981	
Emballages récupérables et divers			5 000	
Immobilisations corporelles en cours		3 298		
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		24 282	13 231 029	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			65 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		2 639	476 627	
TOTAL immobilisations financières :		2 639	541 627	
TOTAL GÉNÉRAL		68 082	14 874 954	

Amortissements

OPERA DE LYON

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 05/06/24



SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	981 909	32 410		1 014 319
TOTAL immobilisations incorporelles :	981 909	32 410		1 014 319
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	68 077	45 261		113 338
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	4 990 463	251 797	961	5 241 299
Inst. générales, agencements et divers	2 865 394	185 886	12 856	3 038 423
Matériel de transport	49 735	14 277		64 012
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 592 504	86 411	40	1 678 875
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	9 566 174	583 632	13 858	10 135 948
TOTAL GÉNÉRAL	10 548 083	616 042	13 858	11 150 267

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GÉNÉRAL				

Provisions Inscrites au Bilan

OPERA DE LYON



Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 05/06/24

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	520 053	35 000	70 000	485 053
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges		382 377		382 377
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	520 053	417 377	70 000	867 430

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	1 427	10 606	1 427	10 606
Provisions sur comptes clients	55 999	100 862		156 861
Autres provisions pour dépréciation	543 172			543 172
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	600 598	111 468	1 427	710 639

TOTAL GÉNÉRAL	1 120 651	528 845	71 427	1 578 069
----------------------	------------------	----------------	---------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

OPERA DE LYON

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 05/06/24



ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			447 276
Prêts	447 276		
Autres immobilisations financières	29 351	1 944	27 407
TOTAL de l'actif immobilisé :	476 627	1 944	474 683
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	165 085		165 085
Autres créances clients	803 362	803 362	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	5 174	5 174	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	382 377	382 377	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	560 816	560 816	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	3 329 848	3 329 848	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	306 614	306 614	
TOTAL de l'actif circulant :	5 553 275	5 388 190	165 085
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	912 884	912 884	

TOTAL GÉNÉRAL	6 942 786	6 303 018	639 768
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine		665		
- à plus d' 1 an à l'origine	665		665	
Emprunts et dettes financières divers	9 796	9 796		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 188 587	1 188 587		
Personnel et comptes rattachés	730 989	730 989		
Sécurité sociale et autres organismes	1 062 144	1 062 144		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	25 403	25 403		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	396 684	396 684		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 835 868	2 835 868		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	587 864	587 864		

TOTAL GÉNÉRAL	6 838 000	6 838 000		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Charges à Payer

OPERA DE LYON



Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 05/06/24

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 578
Dettes fiscales et sociales	660 312
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	665
Autres dettes	855 263
TOTAL	1 740 819

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	108 867
Personnel	
Organismes sociaux	3 329 848
État	241 491
Divers, produits à recevoir	28 168
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	3 708 374

Charges et Produits Constatés d'Avance

OPERA DE LYON

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 05/06/24



RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	912 884	587 864
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	912 884	587 864

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

OPERA DE LYON

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 05/06/24



PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Prix Atelier de costumes	10 000	771000
Reprise charges à payer sur décors	20 860	772000
Quote part subvention investissement	220 587	777000
Reprise provision risques et charges	70 000	787500

TOTAL	321 447	
--------------	----------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Pénalités	5 392	671200
Créances irrécouvrables	58 043	671400
VNC éléments d'actifs cédés	41 161	675000
Dommages et intérêts	24 590	678000
Dotations provision risques et charges	42 126	687500

TOTAL	171 313	
--------------	----------------	--

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

OPERA DE LYON

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 05/06/24



POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	65 000		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Liste des Filiales et Participations

OPERA DE LYON

Periode du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 05/06/24
Devise d'edition EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Reserves et RAN avant affecta resultat	Quote-part du capital detenu en pourcentage	Valeurs comptables titres detenus Brute	Valeurs comptables titres detenus Nette	Prets & avances consentis par la societe non rembourse	Montant des cautions et avais donnes par la societe	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice dcoute	Resultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissSs par societe au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital detenu)										
Lyon Opera Restaurati	50 000		100	50 000	50 000			618 394	9 218	
FDD Opera de Lyon	15 000		100	15 000	15 000					
2. participations (10 à 50% du capital detenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT^o										
1. filiales non reprises en A:										
- francaises										
- etrangeres										
2. participations non reprises en A:										
- francaises										
- etrangeres										

Tableau de variation des capitaux propres

OPERA DE LYON



Période du 01/01/23 au 31/12/23
 Edition du 05/06/24
 Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	76 225			76 225
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	5 300 106			5 300 106
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	610 286		257 772	352 513
Résultat de l'exercice	(257 772)	(667 885)	(257 772)	(667 885)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	5 728 843	(667 885)		5 060 958